

Séance publique du 15 novembre 2004

Délibération n° 2004-2281

commission principale : finances et institutions

objet : **Commission permanente de délégation de service public - Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant**

service : Direction générale - Mission d'audit et de contrôle de gestion - Contrôle des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 octobre 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2001-0010 en date du 18 mai 2001, le Conseil a accepté la constitution d'une commission permanente compétente pour donner un avis sur toutes les délégations de service public existantes à ce jour et intervenir pour les nouvelles délégations à mettre en œuvre.

Par la même délibération, il a été désigné les cinq membres titulaires : messieurs Bonnard Pierre, Brochier Michel, Reppelin Michel, Roche Charles, Rodde Jacques et les cinq membres suppléants : mesdames Bertrix Bernadette, Decieux Pascale, messieurs Flaconnèche Jean-Pierre, Le Gall Patrick, madame Vessiller Béatrice.

Monsieur Rodde Jacques étant décédé, il convient de désigner un nouveau représentant titulaire à la commission permanente de délégation de service public.

Par ailleurs, monsieur Le Gall Patrick, membre suppléant de ladite Commission a présenté sa démission. Il convient également de pourvoir à son remplacement ;

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération n° 2001-0010 en date du 18 mai 2001 ;

Ouï l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - Désigne monsieur Patrick Le Gall en tant que représentant titulaire de la Commission permanente de délégation de service public.

2° - Désigne monsieur Michel Collet en tant que représentant suppléant de la Commission permanente de délégation de service public.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,